

RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00012

Numéro SIREN : 824 659 692

Nom ou dénomination : 2LM

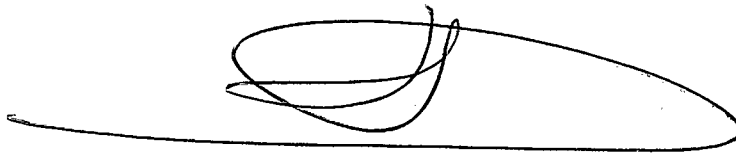
Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 4108

2LM

13 Rue LACEPEDE
47200 MARMANDE

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2022 au 31/12/2022

Certifiée conforme la gerance

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a large, stylized loop above it.

Sommaire

Liase fiscale	2
Annexes Légales	6

2LM

Liasse fiscale

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise : <u>2LM</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise : <u>13 Rue LACEPEDE 47200 MARMANDE</u>							
SIRET : <u>8 2 4 6 5 9 6 9 2 0 0 0 1 9</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois * : <u>1 2</u> Durée de l'exercice précédent * : <u>1 2</u>							
			Exercice N dos le <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>				
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * Autres *	010 014	012 016			
	Immobilisations corporelles *		028	030			
	Immobilisations financières * (1)		040	042	143 488		
	Total I (5)		044	048	143 488		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	067			
	Avances et acomptes versés sur commandes		061	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070			
		Autres * (3)	072	074			
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	086	2 163		
	Charges constatées d'avance *		092	094			
	Total II		096	098	2 163		
	Total général (I + II)		110	112	145 651		
PASSIF					Exercice N 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		5 000		
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126		500		
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131) 132	73 717		
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136		19 343		
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142		98 561		
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		23 495		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 110		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169) 172	22 486		
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176		47 091			
Total général (I + II + III)		180		145 651			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	6 033
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 960
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD							

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2LM		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 13/11/2022		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215				214		
				217				218		
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production						222		
	Production immobilisée *							224		
	Subventions d'exploitations reçues							226		
Autres produits							230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234		
	Variation de stocks (marchandises) *							236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :						242	2 426	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243			244		
	Rémunérations du personnel *							250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252		
	Dotations aux amortissements *							254		
	Dotations aux provisions							256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259			262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260						
Total des charges d'exploitation (II)								264	2 426	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								270	(2 426)	
Produits financiers (III)	280	22 000		Charges financières (V)			294	230		
Produits exceptionnels (IV)							290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347			300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310	19 343	
B – RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	19 343	314		
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	1 100		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)			249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexties A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991								
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 undécies)	992		Zone de développement pointaire (44. septies)	993					
	Créance due au report en arrière du déficit						346		22 000	
	Droit divers									
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	643					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)	647						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS								Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
								352	354	1 557
Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356		
Déficit antérieurs reportables *								21 732	dont imputés sur le résultat :	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
								370	372	1 557

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

2LM

Annexes Légales

Annexes Légales**2LM****ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 145 651,39 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 19 343,35 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

2LM

SOMMAIRE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Liste des filiales et participations

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2LM**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

2LM

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des Immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des Immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	141 528	1 960		143 488	
TOTAL	141 528	1 960		143 488	

2LM

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SARL RAMI	20 000	106 244	100,00							22 000
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

2LM
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 5 000 €
Siège social : N°13, Rue Lacépède
47200 MARMANDE
824 659 692 RCS AGEN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 02 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 19 343 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19 343 €
En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 93 061 €.	

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme,
La Gérance.

